PARAGRAPHE 4 DE L'ARTICLE 62

Table des matières

			Paragraphe
	Text	e du paragraphe 4 de l'Article 62	
	Intr	oduction	1
I.	Géné:	ralités	2 - 7
	Α.	Remarques de caractère général	2 - 3
*	⊬ В.	Règles fixées par l'Organisation des Nations Unies	
	C.	Invitations et participation aux conférences internationales d'Etats	4 - 5
	**	 Etats Membres et Etats non membres Territoires non autonomes Institutions spécialisées et organisations non 	4
	**	gouvernementales	5
	D.	Invitations et participation aux conférences non gouvernementales	6
	E.	Dispositions préparatoires et autres	7
** II.	Résur	né analytique de la pratique	
Annexe 1	Ι.	Liste des conférences internationales d'Etats	
Annexe T	Τ.	Conférence non gouvernementale	

TEXTE DU PARAGRAPHE 4 DE L'ARTICLE 62

Il [le Conseil économique et social] peut convoquer, conformément aux règles fixées par l'Organisation des Nations Unies, des conférences internationales sur des questions de sa compétence.

il <u>a</u> aussi <u>invité</u> les institutions spécialisées intéressées à mettre à la disposition de la conférence des études pertinentes, à participer à la conférence et à y présenter toutes observations qu'elles jugeraient opportunes 9/.

E. Dispositions préparatoires et autres

7. En priant le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à la réunion d'une conférence des Nations Unies sur l'énergie solaire, l'énergie éclienne et l'énergie géothermique, le Conseil a notamment <u>invité 10</u>/ le Secrétaire général à convoquer, en consultation avec les gouvernements intéressés et les institutions spécialisées compétentes, des réunions préliminaires d'experts pour l'échange d'informations, et de faire transmettre à la conférence les rapports sur ces réunions.

** II. RESUME ANALYTIQUE DE LA PRATIQUE

ANN EXE |

Liste des conférences internationales d'Etats

Α

- 1. Conférence des Nations Unies sur l'arbitrage commercial international, convoquée en vue de conclure une convention sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères; New York, mai-juin 1958 Résolution 604 (XXI) du Conseil économique et social
- 2. Deuxième conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient; Tokyo, octobre-novembre 1958
 Résolution 600 (XXI) du Conseil économique et social
- 3. Conférence internationale d'Etats en vue de faire adopter une convention unique sur les stupéfiants, qui se tiendra après le 31 décembre 1959 Résolution 689 J (XXVI) du Conseil économique et social
- 4. Conférence des Nations Unies sur l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie géothermique, qui se tiendra en 1961 si possible et au plus tard en 1962

Résolution 710 A (XXVII) du Conseil économique et social

^{9/} CES, résolution 683 E (XXVI). 10/ CES, résolution 710 A (XXVII).

В

Conférences intergouvernementales sur les problèmes posés par les produits de base :
Conférence des Nations Unies sur le sucre, New York, mai-juin 1956,
deuxième session, Genève, octobre-novembre 1956; Conférence des Nations Unies
sur le sucre, 1958, Genève, septembre-octobre 1958; Conférence des
Nations Unies sur l'huile d'olive, deuxième session, Genève, mars-avril 1958;
Réunions exploratoires des Nations Unies sur le cuivre, le plomb et le zinc,
Londres, septembre 1958; Conférence des Nations Unies sur le plomb et le zinc,
Genève, novembre 1958; Conférence des Nations Unies sur le blé, 1958-1959,
première session, Genève, octobre-novembre 1958, deuxième session, Genève,
janvier-mars 1959; Comité des Nations Unies sur le plomb et le zinc, New York,
avril-mai 1959; Réunion inaugurale du Groupe d'étude international sur le
plomb et le zinc, New York, mai 1959

Résolutions 296 (XI), 373 (XIII), 462 A (XV), 557 F (XVIII) du Conseil économique et social

ANNEXE II

Conférence non gouvernementale

Deuxième conférence des Nations Unies des organisations non gouvernementales qui s'emploient à éliminer les préjugés et la discrimination, Genève, juin 1959 Résolution 683 E (XXVI) du Conseil économique et social